



D.U. de Français Langue Etrangère (FLE) Site de REIMS

Admission :

Le DU de FLE est accessible à toute personne possédant au moins les deux premières années d'une licence (psychologie, philosophie, droit...) ou ceux qui ont déjà une L3.

Rappel : les étudiants de LLCE et de Lettres Modernes peuvent suivre ces enseignements de FLE dans le cadre d'un parcours de leur licence 3ème année.

Objectifs :

Le DU de FLE a pour objectif de préparer un public (souhaitant enseigner dans le futur le français aux étrangers) à une initiation à la didactique et aux méthodologies de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Les débouchés peuvent être : en France (entreprises privées, enseignement aux migrants, mouvements associatifs) ou à l'étranger dans les structures françaises (lycées, écoles, lectorat d'Université, Alliances françaises, Centres et Instituts Culturels, Mission laïque...) ou dans des structures privées (enseignement primaire ou secondaire, écoles de langues, service de formation continue des entreprises).

Le DU de FLE est **quasi nécessaire** à toute personne qui enseigne déjà dans le primaire ou le secondaire parce qu'elle sera confrontée si elle ne l'a pas encore été à des primo-arrivants, à des enfants d'expatriés ou de migrants, ...

Le DU de FLE est **fortement conseillé** à toute personne qui, titulaire d'un concours de l'enseignement (Capes, agrégation, ...), souhaite enseigner à l'étranger dans les structures dépendant du ministère de l'Education Nationale ou des Affaires Etrangères.

POUR LES LECTEURS QUI PARTENT À L'ÉTRANGER ENSEIGNER LE FRANÇAIS : le DU de FLE peut permettre un recrutement à long terme dans un établissement du primaire ou du secondaire à l'étranger

Organisation des études :

Le DU de FLE est composé de deux unités d'enseignement : (+/-12h de cours hebdo)

- au 1er semestre : « Multilinguisme et FLE » et « Méthodes et Techniques »

- et au 2nd semestre : « Linguistique et littérature appliquées au FLE » et « Apprentissages et Réflexions »

Ces deux unités d'enseignement sont mutualisées avec les deux unités d'enseignement dispensées dans le cadre du parcours FLE de Licence.

Un contingent de bourses Erasmus est prévu pour partir étudier dans une université partenaire avec une reconnaissance totale des enseignements suivis sur place.

Bibliographie

A consulter au SIOU :

• Professeur de français langue étrangère : Fiche CIDJ n°2.476 et Dossier FLE

Sites Web :

• Agence de promotion du FLE : www.fle.fr

• Agence pour l'enseignement du Français à l'étranger : www.aefe.fr

Contact :

Responsable : Monsieur CASTAGNE @ : eric.castagne@univ-reims.fr

Secrétariat du FLE : Madame TOUPET Tél : 03.26.91.85.40 @ : annie.toupet@univ-reims.fr